

# Entre Nous

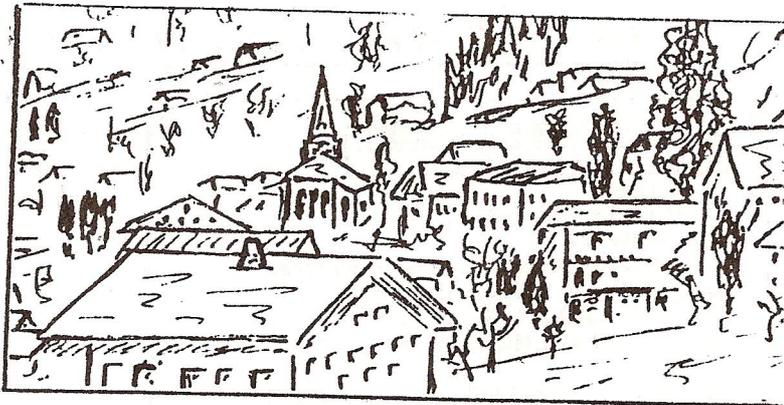
N°12 - Février 92

## Bulletin d'Information

de l'Association Amicale

des Résidents de CHATEL

B.P. N° 34 - 74390-CHATEL



### Editorial.

Je me réjouis que la 1<sup>ère</sup> Coupe de ski de notre Association soit enfin organisée. Je souhaite que, pour cette première, ce soit une réussite. Il n'y aura pas de meilleur encouragement pour nous. Participez nombreux. Si vous n'étiez qu'"spectateurs", sachez que nous aurons besoin, aussi, de quelques "contrôleurs de portes". Faites vous connaître, avant la course, au pied du LINGA. Merci d'avance pour votre participation...  
Le Président.

XXXXXXXXXX

### COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 28/12/1991

C'est devant une assistance nombreuse : plus de 200 personnes, que Mr FLANDIN, Président ouvre l'Assemblée Générale. Après avoir procédé aux obligations statutaires et notamment la désignation d'un président de séance en la personne de M. H. BUDIN, fondateur de l'Association et de deux scrutateurs. Après avoir procédé au comptage des membres présents et représentés par pouvoirs, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer. Conformément à l'ordre du jour, le Président donne lecture du :

#### RAPPORT MORAL. Il comporte trois parties :

- l'évolution de l'Association** : créée en Août 1988 avec 27 personnes, au 27/12/91 il faut noter que 753 cartes de membres ont été délivrées et qu'à ce jour 696 membres sont à jour de leur cotisation. Le Président souligne et s'en félicite qu'au cours de l'exercice 91, il a été fait 218 nouvelles adhésions. Si l'on veut bien considérer qu'un foyer membre de notre association comprend au moins deux personnes, un parallèle est fait entre le nombre de nos membres que l'on peut estimer à près de 1400 et le nombre d'habitants de Châtel : 1258 au dernier recensement y compris .. les enfants. Ceci est significatif du poids que représente l'Association dans la vie Châtellane.
- bilan des actions en 1991** : un certain nombre d'actions programmées en 1991 n'ont pu être menées à leur terme, par manque de disponibilité de ceux qui en avaient la charge mais aussi parce que l'action prioritaire menée sur l'instauration de la Taxe de séjour forfaitaire (voir bulletins 9,10 et 11) a été d'une réelle importance. Un "dossier" est à la disposition de ceux qui le souhaite en s'adressant à l'Association. Ils disposeront, en particulier, d'un cahier de synthèse comportant toutes les décisions prises par la Municipalité. Nous avons également procédé à une opération de relance grâce à la diffusion d'un "Livret d'Accueil" que nous avons voulu attractif et grâce aussi à la participation de Syndics coopératifs. Nous avons réalisé et nous diffusons une "nouvelle carte de membre actif" à réception du paiement de votre cotisation. Elle vous sera adressée avec l'accusé de réception de votre règlement. Cet accusé de réception comprend en outre la vignette de l'exercice du Tourisme. Elle est à la disposition de nos membres. Les observations, remarques, suggestions feront l'objet d'un courrier adressé (au trimestre) à Mr le Maire de Châtel.
- projets 1992** : reprise des dossiers laissés en suspens : obtenir des tarifs préférentiels pour le tennis, la piscine, la patinoire. Etude des causes de la pollution de la Dranse, fonctionnement de la station d'épuration. Organisation d'un tournoi de tennis. Organisation, dès cet hiver, d'une compétition de ski alpin. Mise sur pied de "sorties/randonnées", cet été, dans le domaine des Portes du Soleil et d'une sortie de ski dans le massif pour l'hiver 92/93. Suivi des actions de la commune de Châtel : immobilier, investissements lourds et légers, et en particulier en ce qui concerne la distribution et la consommation de l'EAU potable qui sera à l'ordre du jour très prochainement.

- Le Rapport Moral du Président est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

#### RAPPORT FINANCIER, fait par le Trésorier, (arrêté des comptes au 30/11/91).

Exposé des différentes rubriques dont les résultats globaux sont : Recettes : 60220 F. Dépenses : 50916 F.

Il en résulte la situation suivante :

• Solde créditeur au 30/11/90.... 30206 F.

• Recettes de l'exercice 90/91... 60220 F.

• Total..... 90426 F.

• A déduire-dépenses 90/91... - 50916 F.

• Solde créditeur 30/11/91.....= 39510 F.

NOTE : il a été souscrit pour 24000 F. de SIGAV Monétaires

, dont 34637 F. en Banque  
et 4873 F. en Caisse

Le Rapport Financier est soumis au vote : quitus est donné à l'unanimité - au Trésorier pour sa gestion.

#### RENOUVELLEMENT DU TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. Sont proposés au renouvellement Mme LEBLANC, Mr BUDIN, Mr GUASP.

Vote : adoption à l'unanimité avec cooptation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration : Mr FELDMANN (Résid. ALPAGE)

#### QUESTIONS DIVERSES. Mr le Maire, invité mais absent de Châtel est représenté par Mr E. MAXIT, 1er Adjoint. Mr RUFFET, Directeur de la SEMI/Remontées Mécaniques et Mr LUBERT, Directeur de l'Office du Tourisme participent à cette partie de la réunion.

• difficultés avec la délivrance des forfaits I4 I/2 jours non consécutifs. Un "bugg" s'est glissé dans le programme informatique : une solution de remplacement -provisoire- est proposée par Mr RUFFET aux mêmes conditions que les tarifs du "groupe 5" (+ de 100 personnes) et possibilité d'échange pour les forfaits déjà vendus.

• projet d'une voie de dégagement au ROITET ? situation bloquée compte-tenu des finances de la commune avec dépenses surveillées pendant 5 ans.

• couverture de l'escalier à coté du cinéma LeChamois : il y a un accord du conseil Municipal mais la situation est en attente d'un permis de construire refusé par le propriétaire du cinéma.

• tarifs du parking : après 2 années de tarifs attractifs, l'augmentation, bien que très importante, reste dans des limites inférieures à ce qui se pratique dans d'autres stations.

• Mr LUBERT a ensuite rappelé les grandes lignes d'actions de l'O.T. : priorité à l'amélioration de la qualité de vie à Châtel : stationnement des automobiles, -amélioration du balisage en général, -augmentation du nombre et des rotations des navettes avec fonctionnement à la sortie des cinémas mais également à PRE-LA-JOUX à la fermeture des pistes.

• problème de la route prévue au travers du "hameau des 4 saisons" : Mr FLANDIN propose la constitution d'une concertation avec la participation du Syndic des immeubles, du Conseil syndical, de la Municipalité et enfin de notre Association : si l'on ne se rencontre pas, si on ne dialogue pas, si personne ne veut chercher des compromis, on ne trouvera jamais une "solution", et cependant il est certain qu'il en existe.

La séance est officiellement levée à 20h mais se poursuit par des échanges directs au cours de l'apéritif qui s'en suit. On note la présence de plusieurs Conseillers Municipaux, de Mr BEFFELLE Président de l'O.T., de Mr PAGE Président de l'association des loueurs particuliers. Remarque : seize nouvelles adhésions ont été enregistrées au cours de cette Ass. Génér.

# ... la vie de l'Association,

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de votre Association

Le Bureau :

Mr FLANDIN Président,

Mrs BUDIN et

ANNICCHIARICO Vice-Présidents,

Mr STERVINOU Trésorier,

Mme M.C. LEBLANC Secrétaire,

Mr J.L. HAUMESSER Membre.

Puis ...

Mrs GUASP, RICHEMONT, RIVAT, WACHE

Administrateurs.

Coopté à l'A.G. du 28/12/91 :

Mr FELDMANN.

Si vous avez réglé votre cotisation 1992 lors de l'Ass. Génér. de Décembre dernier, vous trouverez ci-joint l'Accusé de réception de votre paiement ainsi que votre NOUVELLE CARTE DE MEMBRE.

Si toutefois vous ne receviez pas ces 2 documents, nous vous serions reconnaissant de vouloir bien nous en avertir et nous préciser si votre règlement a été effectué en espèces ou par chèque. Nous rétablirons ainsi votre situation : une erreur, toujours possible, a pu être commise lors de l'affectation en comptabilité.

-Le Bureau-

## A LA SUITE DU DERNIER SONDAGE ...

plusieurs de nos membres nous ont indiqué qu'ils pouvaient nous apporter leur aide et assistance pour la mise en oeuvre de quelques manifestations auxquelles nous pensons, surtout pour l'été prochain. Nous les en remercions encore. Nous aurons vraisemblablement à vous contacter dans les semaines qui viennent pour vous soumettre quelques projets en espérant vous y associer.

## LA PREMIERE COUPE DE SKI ALPIN organisée par l'Association.

C'est ainsi que va paraître dans la presse régionale, dans le Bulletin d'information hebdomadaire de l'Office du Tourisme, à Radio-Châtel, l'annonce de cette "manifestation" réservée aux membres de l'association et sur invitation. Elle va consister en un slalom géant qui se déroulera le JEUDI 5 MARS sur le stade de slalom du Linga. Début de l'épreuve vers 17h15 après la fermeture des pistes. Le départ sera donné en haut du Téléski du Pied.

En cas de très mauvais temps (pluie etc..) la course sera reportée au Vendredi 6 Mars.

Trois séries : hommes, femmes, enfants, avec possibilité à l'intérieur d'envisager des tranches d'ages. Des coupes récompenseront les vainqueurs dans chaque catégorie. La participation sera gratuite. Il faut toutefois savoir que la réussite dépendra essentiellement du nombre de participants qui ne devrait pas être inférieur à 60/70 coureurs au moins. Vous trouverez ci-joint un Bulletin d'inscription que vous devrez nous faire parvenir pour le 26 Février au plus tard. Si vous envisagez de séjourner à Châtel dès le 22/2, déposez votre inscription dans la "Boîte-à-idées" à L'OFFICE du TOURISME avant le 26 Février.

TOUS NOS MEMBRES INSCRITS RECEVRONT TOUS LES DETAILS SUR LE DEROULEMENT DE CETTE COURSE.

## UNE ASSURANCE ...

### "RESPONSABILITE CIVILE ASSOCIATION,"

Le Conseil d'Administration a souhaité souscrire une assurance R.C. Association. L'objet du contrat que nous recherchons serait de couvrir tous les accidents pouvant survenir lors de manifestations sportives ou de loisirs telles que randonnées en montagne (été) ou course à ski (hiver) par exemple, et qui seraient imputables aux organisateurs ou accompagnateurs de groupes. Si, parmi nos membres, il y a des "assureurs" et si un tel contrat est possible dans leur compagnie, qu'ils m'écrivent :

A. FLANDIN, Ch. des Pothières, 69480 FOMMERS

Il est normal que nous leur accordions la préférence. Le Président.

## DERNIERE MINUTE ...

Nous songeons à mettre à l'étude, dans le courant de cette année, la création d'une CARTE-CONJOINT. Elle permettrait d'obtenir les mêmes avantages que la carte actuelle, établie au nom du chef de famille, dans la mesure où c'est Madame qui fait les achats. Doit-elle être complémentaire... gratuite ? Fera-t-elle l'objet d'une adhésion spécifique ? Il est encore trop tôt pour en parler.

**RAPPEL** : Si vous ne l'avez déjà fait, n'oubliez pas de régler votre cotisation pour 1992. Voir ci-dessous. Merci

## VOTRE NOUVELLE CARTE

Si le Président a insisté, lors de l'A.G. sur la nécessité de "valider" la nouvelle carte que vous recevrez au règlement de votre cotisation, ce n'était pas sans raison. En effet, validée grâce au timbre "1992" figurant au bas de l'accusé de réception, A COLLER à l'emplacement prévu à cet effet, elle vous permettra -sur présentation- d'obtenir des "avantages" que nous sommes en train de négocier auprès de quelques commerçants de Châtel.

J'espère que nous serons prêts pour vous remettre (avec le Bulletin N°13 à paraître en Juin/Juillet) un certain nombre de "Bons de remise". Les commerçants Chatellans désignés les honoreront, sur présentation de la carte de membre validée (n'oubliez pas de coller aussi une photo, bien sûr).

NOTA :- ces "avantages" sont négociés uniquement pour être accordés aux seuls membres de l'Association.

AU CONSEIL MUNICIPAL ....

Le C.M. dans sa séance du 7/I/92 à :

- fixé à 1000 F. par soirée le prix de location de la salle communale située à l'intérieur du parking.
- décide l'installation de glissières de sécurité sur une section de la route du BOUDE, pour un coût (devis) de 35.485,00 F.
- fixe les tarifs de droits d'entrée à la piscine municipale pour la saison d'été 1992.

Extraits de ces tarifs :

	Individuels	
	Adultes	Enfants
Entrée journalière	12,00	10,00
Carnet de 20 entrées	120,00	100,00
<u>Tarif des abonnements "saison"</u>		
Saison normale	300,00	250,00
Saison Chatellans et membres club nautique	150,00	125,00
<u>Tarif "colonies de vacances"</u>		
Entrée journalière		5,00
Carnet 20 entrées		100,00

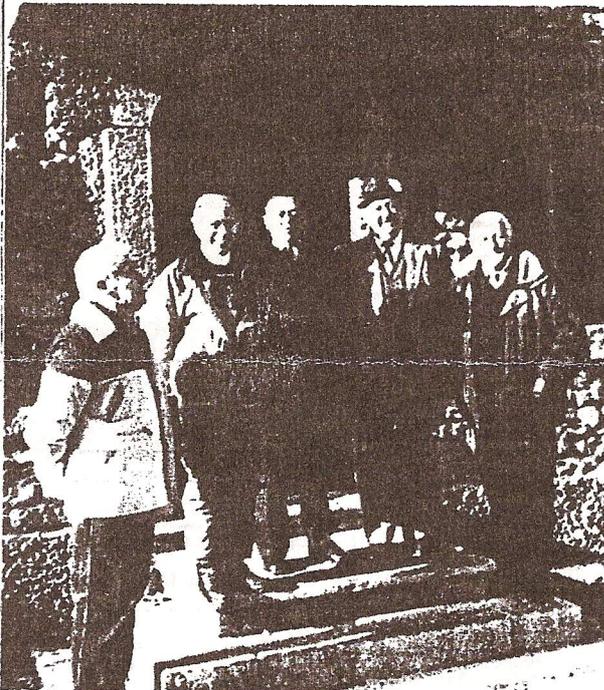
OU EN EST L'IMMOBILIER ....

- Dépôts de demandes de Permis de Construire. (entre le 23 Août et le 31 Décembre 91)  
CINQ pour un SHON total de 11072 m<sup>2</sup>,  
Il est envisagé la construction de 199 logements.
  - Permis de construire accordés : TROIS
    - le 12/II/91 à un promoteur Anglais  
Quartier "Le Plan", 3 immeubles  
101 logements.
    - le 13/II/91 : Résid. LES TYROLIENS  
Quartier du LOY, 2 immeubles 46 lgts.
    - le 10/12/91 : Résid. CHALETS DU LAC  
Quartier "Les Argeats", 2 immeubles  
38 logements.
- soit au total : 7 immeubles et 185 logements.  
..... quand on pense que ce qui est déjà construit a bien du mal à se vendre !  
(SHON: surface habitable hors d'œuvre nette.)

**CHÂTEL**  
**Cure... de jeunesse !**

La municipalité, son maire en tête, a voulu rénover la cure du pays de fond en comble pour recevoir le nouveau curé, l'abbé Boidin, qui nous vient des plaines de la Beauce.  
A la réception de ces travaux, on reconnaît sur le perron de ce magnifique édifice historique datant de 1785, en compagnie d'André Crépy, le

conseiller général François Blanc, Jean Favre, la cheville ouvrière du comité paroissial et les architectes de ce bâtiment rénové, Robert Colin et René Sans.  
Bienvenue à Châtel, M. le curé, dans votre future demeure, où beaucoup de paroissiens auront du plaisir à vous rencontrer.



UNE DÉLÉGATION DE PAROISSIENS... PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES. (Cliché Messager)

**CHÂTEL**  
**Bruno Gillet :**  
**le fil de la vallée**



Solidement ancré dans la vallée d'Abondance, Bruno Gillet y a aussi attaché son journal « Au fil de la Dranse » qui évoque si bien les traditions. Un bel ouvrage, illustré de photos et de dessins authentiques, d'épisodes de la vie d'autrefois dont certains se souviennent encore. Ce journal aura assurément du succès et permettra sans doute de susciter d'autres témoignages des gens de la vallée. Pour un prochain numéro...

**CHÂTEL**

Amitiés belges.  
Pour bien finir l'année, les responsables des stations de Châtel et de La Chapelle, André Crépy en tête, ont rendu visite aux autorités de la ville de Namur. Ils leur ont fait connaître les avantages de ces deux stations des Portes-du-Soleil autour d'un buffet gastronomique savoyard.  
Ce rapprochement sympathique avait pour origine la remise de la citoyenneté d'honneur de la ville de Châtel, à un journaliste de la radio télévision belge (R.T.B.F.), Roger Laboureur, un habitué de la station depuis 20 ans.

EXTRAITS de la réunion de coordination du 18/12/91 - OFFICE du TOURISME.

..... l'Office du Tourisme et Mr PICCOT étudient la possibilité de projeter sur écran cinéma les épreuves (en direct) des Jeux Olympiques.

Communication de M. LUBERT, D<sup>e</sup> OFFICE du TOURISME.

**J'ATTIRE L'ATTENTION DE TOUS LES RESPONSABLES SUR LES CONDITIONS D'EMBARQUEMENT A BORD DES NAVETTES AU DEPART DU LINGA ET DE PRE-LA-JOUX QUI SONT ACTUELLEMENT LES 2 PLUS GROS POINTS NOIRS DANS LES PRESTATIONS STATION, POINT NOIR QUE L'ON RETROUVE CONSTAMMENT DANS LES QUESTIONNAIRES CLIENTELE. IL FAUDRAIT QUE LES RESPONSABLES AILLENT CONSTATER DE LEURS PROPRES YEUX LES BAGARRÉS RANGEÉS A L'HEURE DES RETOURS DE FIN D'APRÈS MIDI, SITUATION QUI NOUS FAIT UN TORT CERTAIN.**

# Affluence dans les stations

Alors que la neige a fait une entrée tonitruante dans les stations de sports d'hiver de Haute-Savoie, la saison prend un bon départ.

100 % d'occupation des lits à Avoriaz, St Gervais, Chamonix, la Clusaz... pour la deuxième semaine des vacances de Noël, 60 à 70 % pendant la première semaine. Toutefois, les prix des séjours à la neige continuent à monter... surtout en Savoie, dopée par la perspective des J.O.

Les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes des départements de la Haute-Savoie, Savoie, Isère et Hautes Alpes publient depuis deux ans un inventaire des prix pratiqués dans les stations.

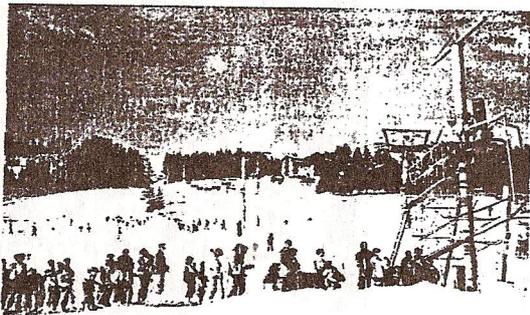
Quatre critères ont été retenus pour établir ce classement : le prix moyen de la demi-pension dans les hôtels de la station, toutes catégories confondues, le coût d'une semaine de cours collectifs de ski pour deux enfants, la location du matériel, objets et chaussures pour quatre personnes, enfin l'acquisition de quatre forfaits de six jours, et l'on arrive à des sommes rondes.

27 700 à Méribel  
27 100 à Courchevel  
24 205 à Avoriaz  
22 520 à Flaine  
20 900 à Val d'Isère  
19 704 à l'Alpe d'Huez  
18 900 à Megève et à Val Thorens en queue de peloton, Praz de Lys, avec 9 736 F (il faut noter que le prix de l'hôtellerie fait souvent la différence. A Avoriaz par exemple, n'existent que des hôtels 3 étoiles...).

En Savoie, les hausses les plus significatives par rapport à la saison précédente concernent l'hôtellerie (8,5 % pour les hôtels 2 étoiles, 10 % pour les hôtels 3 étoiles).

L'effet olympique concerne également la location des appartements : hausse de 11 % en haute saison en Savoie, alors que la moyenne ne dépasse pas 4 % dans les Alpes.

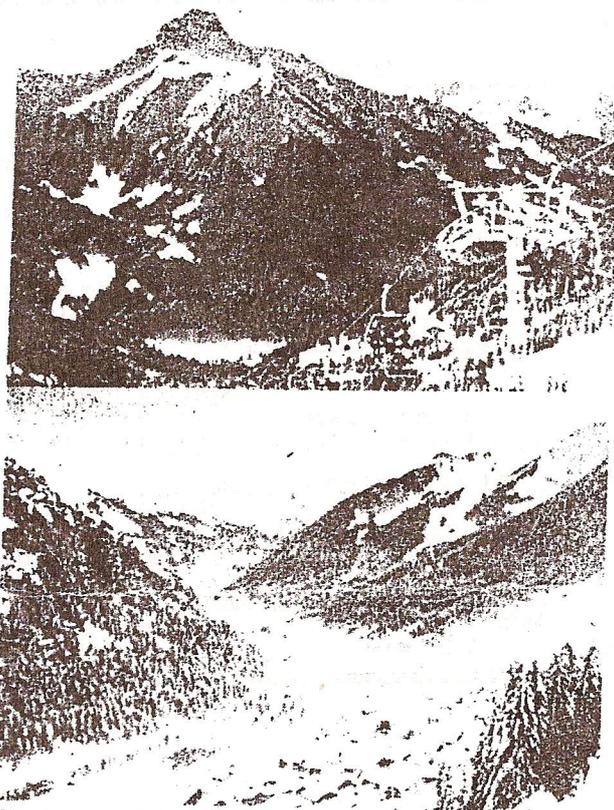
Une conclusion s'impose, passez vos vacances de neige en Haute-Savoie !



## Les forfaits des remontées mécaniques pour la saison 1991-1992

HAUTE-SAVOIE	Nombre de remontées mécaniques	Forfait 1 jour en francs	Forfait 7 jours en francs
Les Grands-Montets (Chamonix)	11	155	930
La Clusaz	56	122	690
Les Contamines	26	120	670
Le Grand-Bornand	40	110	620
Grand-Massif (Flaine, Samoëns, Les Carroz, Sixt, Morillon)	60	150	810
Les Portes du Soleil (1)	250	160	848

(1) Onze stations françaises et suisses, dont Avoriaz, Morzine, Châtel.



Châtel a su moderniser ses liaisons en se préservant d'un endettement trop lourd.

En Haute-Savoie et en Savoie, deux hivers consécutifs sans neige ont affecté les équilibres économiques et financiers de nombreuses stations et entreprises de sports d'hiver. Alors que le rapport « LORIT » met en avant l'aspect structurel de la crise — sans le démontrer d'ailleurs réellement — faute d'analyse statistique approfondie — la plupart des stations ont gelé les investissements, réalisant juste les remplacements nécessaires et d'obligatoires dépenses d'entretien. Un mot d'ordre domine : rentabiliser l'or blanc et durer en renégociant les emprunts et en étalant les remboursements. Dans ce contexte, quatre stations pourraient bénéficier du plan montagne et des projets annoncés par Jean-Michel Baylet, ministre du Tourisme. Il s'agit de Combloux, Praz-sur-Arly, Les Contamines-Montjoie et Abondance.

### Chablais : les investissements au plus bas

Les années fortes semblent révolues pour la plupart des stations du Chablais, plusieurs sites étant confrontés à un surendettement difficilement absorbable. Il est vrai aussi que plusieurs stations, comme Morzine, avaient consenti d'énormes investissements. En 1989-91,

cette seule station a investi 6,5 millions de francs hors taxes, réaffirmant au passage son rôle de leader des Portes du Soleil. Le vieux télésiège de la Pointe de Nyon, qui datait de 1964 et nécessitait une maintenance importante, avait ainsi été remplacé, après pas mal de tergiversations, par un quatre places moderne à pneus fixes.

Ces spectaculaires travaux avaient permis au dispositif de démarquer à un

niveau plus bas que l'ancien. Néanmoins, ces investissements avaient coûté cher. D'autant plus que Morzine avait également poursuivi la modernisation du télésiège du Dénezy, en privilégiant d'abord le confort moquette et en achetant ensuite de nouvelles cabines. Une pause financière s'imposait.

Châtel avait aussi multiplié les investissements ces dernières années. Pour la saison 1990-91, la station avait notamment investi l'importante somme de « 100 2 » où le télésiège mis en place assure désormais le transport de 900 skieurs par heure.

Pour la saison qui vient de débiter, un certain nombre de pistes ont été améliorées. Dans le même temps, câbles, pylônes, ensemble des systèmes moteurs étaient minutieusement vérifiés, dans le cadre d'un processus qualité et d'une sécurité accrue.

### Quelques exemples de l'artillerie haut-savoyarde

#### Châtel

Le stade de slalom du Linga est traité par deux canons à neige basse pression. L'eau est amenée par pression gravitaire d'un captage proche et cinq bornes permettent l'enneigement du site.

De même, Super Châtel bénéficie de deux autres canons basse pression et de huit bornes d'enneigement. L'eau provient d'une retenue collinaire de 10.000 m<sup>3</sup>, stued en amont. Cette réserve d'eau permet de subvenir aux besoins d'un hôtel d'altitude et sert aussi de réserve de secours. Les deux sites réservent par ailleurs des possibilités d'extension de l'installation d'enneigement artificiel.

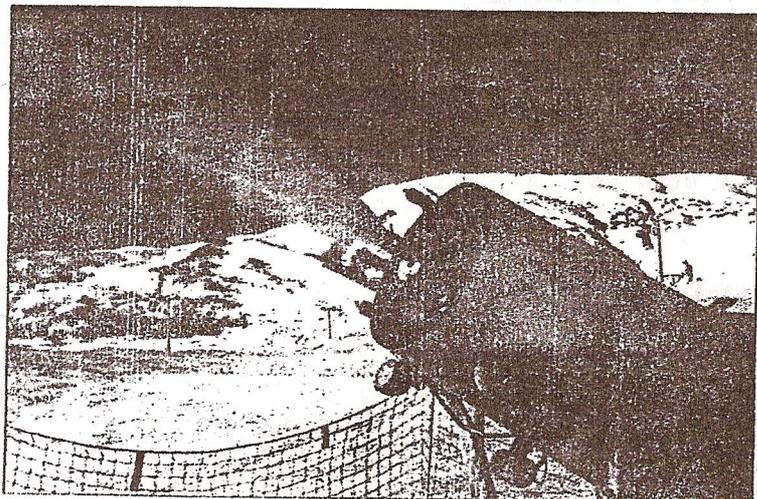
L'installation automatisée a coûté 4,6 millions de francs (3 millions pour le réservoir collinaire, les regards de branchements et les conduites et 1,6 million pour les canons et leur périphérie).

## MONTAGNE

Le MESSAGER - 17.1.92

par Philippe VILLARD

# Canons à neige : ouvrez le blanc !



De plus en plus, on entend le son du canon le soir, au fond des stations.

**S**i des artistes abstraits ou hyperréalistes peignent parfois leurs toiles au pistolet, les réalistes responsables de stations ont choisi le canon pour passer au blanc certains coins de leur montagne.

Trois récents hivers cléments ont, en effet, montré qu'il était parfois nécessaire de donner un petit coup de pouce à la nature. Et, comme l'indique la plaquette publicitaire d'un fabricant, « Verte, rouge, bleue ou noire, une piste doit être blanche ».